

A V I S

**LE CONSEIL MUNICIPAL
SE REUNIRA
Salle du Conseil Municipal
Vendredi 5 juin 2026 à 17h30**

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE
HABITAT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
PATRIMOINE ET CADRE DE VIE
SERVICE A LA POPULATION
ENFANCE ET JEUNESSE
EVENEMENTIEL ET ANIMATION LOCALE
INTERCOMMUNALITE

ADMINISTRATION GENERALE

2026 59 Election des délégués aux élections sénatoriales

RESSOURCES HUMAINES
VŒUX

**Le Maire
Martial GALOPIN**

Le 1^{er} juin 2026

Les séances du Conseil Municipal sont publiques. (CGCT Art. L. 2121-18)